DISCOURS

D'UN JEUNE CITOYEN PATRIOTE,

Sur les mesures à prendre dans les circonstances actuelles.

Prononcé à la Société Fraternelle des Jacobins de la rue Saint-Honoré, le Dimanche 22 Janvier 1792, l'an quatrième de la liberté.

Cmc
FRC.
3417

MESSIEURS,

Une grande question politiqne, dont va dépendre le destin de la France, et peut-être de l'Europe, occupe en ce moment tous les esprits.

Ferons-nous, ne ferons-nous pas la guerre? Commencerons-nous, attendrons-nous l'attaque?

Tels sont les deux points de vue, sous lesquels l'ont envisagée la plûpart des publicistes. Mais, et sous l'un et sous l'autre rapport, la question me paroît mal posée. Il ne s'agit pas en effet de faire ou de ne pas faire la guerre, de commencer ou d'attendre l'attaque; il s'agit de nous soustraire, s'il est possible encore, au plus terrible des fléaux qui menace le peuple et la liberté; il s'agit de prévenir, d'éviter la guerre, d'empêcher l'incursion de nos ennemis sur le territoire français.

J'examinerai donc d'abord quelles mesures nous aurions dû prendre pour anéantir dans leur naissance les maux qui pèsent aujourd'hui sur nous; quelles ressources nous avons encore pour réparer notre négligence, et pour arrêter le progrès de ces maux; enfin, s'ils sont absolument inévita-

cf M+W 5772

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

bles, quels moyens il nous reste, pour faire du-moins surnager notre constitution au milieu des orages qu'on soulève contre elle.

L'intérêt, le salut du peuple, voilà la première, l'unique base sur laquelle doivent reposer les déterminations des représentans du peuple. S'ils avoient toujours pris cette loi suprême, dont leur devoir étoit de ne jamais se départir, pour fondement de toutes leurs actions, s'ils n'avoient consulté que le vœu et l'intérêt national, nous n'en serions pas maintenant où nous en sommes; une crise fatale ne menaceroit pas la liberté; le fanatisme royal au dehors, le fanatisme religieux au dedans n'agiteroient point leurs torches funèbres pour embraser l'empire. Depuis long-temps nous aurions vu s'éloigner tous les périls et se dissiper toutes les craintes. Un double *veto* n'eût point paralysé deux actes législatifs que réclamoit la circonstance; on n'eut point attendu deux mois entiers pour lancer un décret d'accusation contre des hommes qui, depuis deux années entières, machinoient la ruine de leur patrie. Les puissances, forcées de se montrer à découvert, de nous donner des satisfactions promptes, des déclarations précises, ne se seroient pas jouées de la majesté nationale. Depuis long-temps on ne parleroit plus ni de *Vorms*, ni de *Coblentz*; nous aurions vu les rassemblemens dispersés, la souveraineté du peuple reconnue, ou la guerre commencée. Et alors, précédée de démarches grandes, nobles, imposantes, la guerre ne pouvoit manquer de tourner à notre avantage. Alors, messieurs, l'attitude fière d'une nation toute-puissante, l'enthousiasme de la liberté, plus jeune et plus ardent, la journée du 21 juin, qui, présente à nos yeux, nous commandoit une défiance salutaire, tout favorisoit le succès de nos armes, tout nous présageoit des triomphes certains; et du moins, ou nous aurions conservé l'indépendance avec la vie, ou nous

serions descendus libres dans le tombeau. Alors nous eussions volé moins au combat, qu'à la victoire : aujourd'hui, peut-être, nous courons à la mort. Telles étoient, messieurs, les mesures sages, fermes ; que n'eut pas dû négliger la prévoyance de nos législateurs ; telle étoit la marche qu'ils devoient suivre pour assurer le salut public. Mais ils ne l'ont pas fait ; ils n'ont pas senti tous les maux qu'entraîneroit leur fatale insouciance. Ils ont souffert la réunion et l'armement de nos ennemis, les secours que leur ont accordés les puissances, la protection non moins marquée que leur a donnée notre cour complice de leurs projets. Ceux que nous avions chargés de veiller à *ce que la république ne reçût aucun dommage*, dont tous les regards devoient se porter sur les sujets de crainte, sur les périls dont nous étions pressés ; quand l'orage se formoit sur leurs têtes, quand l'abyme se creusoit sous leurs pas, ils fermoient les yeux, ils s'endormoient dans une lâche sécurité.

Grâce à leur inertie, la guerre, qui devroit être terminée, subsiste encore entre la tyrannie et la liberté ; chaque prolongation de l'instant décisif ajoute à la première des forces qu'elle retranche à l'autre. Le despotisme insensiblement renaît de ses cendres. Il se cache encore dans l'ombre, il aiguise ses traits contre son ennemie. Bientôt vous le verrez, sortant de sa retraite, l'œil menaçant, la tête levée, insulter à vos impuissans efforts, renverser d'une main impie l'arche sainte de votre constitution, fouler aux pieds la liberté vaincue, et vous river de nouveaux fers.

Messieurs, rentreroit-elle donc dans le néant cette révolution sublime, qui n'auroit un instant frappé nos regards, que pour nous replonger ensuite dans une nuit éternelle ? Serions-nous donc vaincus, nous qui devions ou vaincre ou mourir ? Ce soleil qui fut témoin de la chute de la

bastille, la verroit-il donc se relever de ses débris? Non, mes concitoyens, non, français généreux, conquérans de votre liberté, vous saurez, s'il le faut, la conquérir encore. Les despotes frémiront dans leur orgueil; la trompette qui a sonné la subversion des trônes et la résurrection des peuples, ne sonnera point la résurrection de l'esclavage et la mort de la liberté.

Mais veillons sans cesse, veillons; car nos ennemis veillent, et la patrie est en danger

Nous avons négligé les moyens qui étoient en notre pouvoir pour prévenir la guerre ou pour la faire avec avantage. Ces moyens sont-ils encore de saison? notre négligence est-elle irréparable? ou, parce que nous avons laissé l'occasion échapper de nos mains, irons-nous spontanément nous précipiter dans une guerre offensive?

Messieurs, ne perdons jamais de vue le principe que nous avons posé, l'intérêt, le salut du peuple. Les amis de la constitution ne doivent point s'en écarter.

Or la guerre est-elle, peut-elle être favorable aux intérêts du peuple? Déja un orateur distingué dans la société des amis de la constitution, (et pourquoi craindrois-je de le nommer, quand son nom seul est un titre de confiance pour ma cause?) Déja le patriote Robespierre a suivi la route où j'ose entrer après lui. Je ne m'arrêterai pas à développer ce qu'il a prouvé mieux que je ne pourrois le faire. Dans la guerre, a-t-il dit, deux choses sur-tout sont funestes à la liberté; l'attention du peuple, détournée des opérations législatives et de sa situation politique sur les opérations de ses armées, et sur son état militaire, laisse aux deux pouvoirs qui tiennent en main les rènes du gouvernement, une plus grande facilité pour le tromper et le trahir.

Dans la guerre, l'enthousiame qu'inspirent naturellement aux soldats les succès de leurs chefs, porte

encore à la liberté des atteintes dangereuses et mortelles ; car l'idolâtrie et l'enthousiasme tuent la liberté.

A ces deux puissans motifs, qui doivent nous faire pencher vers la paix, j'en ajouterai un troisième non moins important. Quelles sont, messieurs, les suites de la guerre ? Les campagnes dépeuplées, le commerce paralysé, les arts languissans, les malheurs particuliers joints aux malheurs publics. Ils ne sont plus ces temps où l'ambition des despotes comptoit pour rien la vie des hommes, où le caprice d'un tyran faisoit verser des flots de sang!

L'humanité, messieurs, est la sœur, la compagne inséparable de la liberté ; ce sont elles, ce sont ces deux divinités des grands cœurs qui m'animent aujourd'hui, qui demandent d'éviter la guerre, d'épargner le malheur du peuple, d'être avare du sang humain.

Et d'ailleurs, une autre considération encore vient s'offrir à mon esprit. Qui la dirigeroit cette guerre que nous ferions pour la défense de nos droits et le maintien de notre constitution ? seroit-ce le peuple, seroit-ce une nation libre et souveraine ? Alors, messieurs, je serois le premier à crier aux armes, à vous dire : volons à la victoire. Allons arborer dans l'univers l'étendart tricolore, ce signe sacré de l'égalité, du bonheur des peuples. Montrons aux tyrans quel est le sort réservé aux oppresseurs des hommes. Déclarons la guerre pour avoir la paix universelle. Mais non, messieurs, ce n'est point le peuple, c'est le roi, ce n'est point la liberté, c'est la tyrannie qui dirige cette guerre ; c'est le pouvoir exécutif et ses agens qui en conduisent les opérations ; c'est le frère de nos ennemis qui marche à notre tête. Il est inutile ici, messieurs, de développer ma pensée. Vous sentez aussi bien que moi les dangers d'une pareille lutte, les maux qui pourroient en résulter pour

la patrie. L'humanité, la liberté nous demandent la paix ; nous devons donc éviter la guerre. Mais pouvons-nous l'éviter encore, et par quels moyens ? oui : nous le pourrions, si le pouvoir exécutif agissoit de bonne foi, si les ministres avoient quelqu'ombre de patriotisme. Nous le pourrions encore, si nos représentans savoient prendre des mesures fermes et vigoureuses ; s'ils exigeoient du ministère une stricte responsabilité, s'ils forçoient les puissances étrangères d'abjurer enfin leur tortueuse diplomatie, de se montrer ouvertement pour ou contre nos ennemis.

Une contenance majestueuse en imposeroit à ceux qui verroient ce qu'est une nation libre. Bientôt nous serions satisfaits ou vengés ; car, si nous n'avons pas une satisfaction entière, et moi aussi, je demande la guerre, et je la demande sur-le-champ; et je veux une guerre *offensive*, ou plutôt *défensive*, puisque le refus de nos ennemis auroit déja été un commencement d'attaque.

Mais si la guerre est inévitable, si nos précautions sont infructueuses pour conserver la paix que sollicite l'intérêt général des citoyens ; si nous sommes obligés de descendre dans l'arène pour y livrer un combat à mort à nos adversaires ; alors, messieurs, je n'ai qu'une seule chose à vous dire : si vous ne voulez pas être livrés, trahis, vaincus, sans pouvoir vous défendre ; si vous voulez vaincre, surveillez le pouvoir exécutif; surveillez le chefs qui seront à la tête de vos armées : le soupçon ombrageux, l'inquiète défiance, voilà les deux boucliers de l'empire. Ceux-là sont contre vous, qui vous prêchent la confiance aux ministres, qui vous disent que la cour peut agir dans le sens de la révolution. Non, messieurs, cela n'est pas dans la nature; la cour nous est, et nous sera toujours contraire. Qu'on me cite en effet, depuis l'origine du monde, un seul prince, un seul homme, qui se soit vu, sans

chercher à conserver ses *droits*, enlever un pouvoir même injustement usurpé. Et qu'on me cite ensuite, depuis l'époque de notre liberté, une seule démarche de Louis XVI qui puisse lui mériter du peuple la moindre confiance. Il avoit juré de maintenir la constitution. Oui ; mais la force de l'opinion publique avoit dicté son serment. Et depuis il a protesté, il s'est enfui lâchement ; il a violé ses promesses, enfreint ses devoirs, trahi ses concitoyens. Français, rappellez-vous les journées du 28 fév. du 21 juin ; rappellez-vous les *vétos* apposés au décret contre les émigrans, au décret contre les prêtres ; rappelez-vous tant de traits d'incivisme, qui sont pour vous autant de traits de lumières. La cour n'est et ne sauroit être favorable à vos intérêts, et c'est cette même cour qui vous propose la guerre ; donc la guerre est utile à ses projets, donc elle vous est contraire, donc vous devez la rejetter. Mais si, comme je l'ai déja dit, elle est indispensable, si tel est le point où l'on a su nous amener, qu'une lutte pénible soit désormais le seul moyen de nous tirer d'embarras ; alors, je le répète, défions-nous, veillons, et nous sommes sauvés. Malheur à qui voudroit nous trahir, malheur aux infâmes partisans de la tyrannie qui sous le masque du civisme, voudroient nous cacher leurs complots.

La responsabilité des agens du pouvoir exécutif, on l'a dit avant moi, c'est la *mort*, et la mort sera le prix de quiconque oseroit conjurer contre sa patrie.

Je me resume donc, et je dis : nous avons négligé les mesures qui pouvoient nous conserver la paix, aujourd'hui la guerre est presque inévitable ; cependant l'intérêt de l'humanité, l'intérêt de la liberté, l'intérêt suprême du peuple veut que nous fassions encore une dernière tentative pour le sauver de ce fléau funeste ; nous aurions trop à nous reprocher si pouvant épargner une seule goutte de sang, un seul malheur particulier, et

643

ménager, en même temps les avantages de notre liberté, nous allions, comme les tyrans, nous engager inutilement dans une guerre qu'il eut été facile d'éviter. Après cette dernière tentative, dont le délai doit être court, nous aurons rendu notre cause plus juste encore, nous n'aurons rien négligé pour garantir nous et les autres nations des calamités inséparables des combats ; nous volerons sous les étendarts de la patrie, au trépas ou à la victoire, et nous irons remplir l'engagement sacré qui lie tous les amis de la constitution : *de vivre libres, ou de mourir.*

M. A. J. F.

De l'Imprimerie de la Société typographique, dans l'ancienne Caserne du bataillon de St-Roch.